

UCB SA/NV

=====
Société anonyme
Allée de la Recherche, 60
1070 Bruxelles (la "Société")
=====

Registre des personnes morales: 403.053.608

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ETABLI
EN VERTU DE L'ARTICLE 559 DU CODE DES SOCIETES**

Madame,
Monsieur,

Le Conseil d'Administration (le "**Conseil**") a l'honneur de vous présenter, conformément à l'article 559 du Code des sociétés, le présent rapport (le "**Rapport**"), dans le cadre de sa proposition de modifier l'objet social de la Société.

Le Rapport contient la justification détaillée de la modification proposée de l'objet social de la Société.

La modification proposée de l'objet social de la Société sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui sera tenue le 26 avril 2007.

Le Rapport a été approuvé à l'unanimité par le Conseil.

Conformément à l'article 559 du Code des sociétés, un état résumant la situation active et passive de la Société en date du 28 février 2007 (**Annexe 1**) ainsi que le rapport des commissaires, Mme Emmanuèle Attout et Mr Daniel Goossens, relatif à cet état, sont joints au présent Rapport (**Annexe 2**).

I. **Objet actuel:**

"La société a pour objet la recherche, la fabrication, l'achat, la vente et la transformation de tous produits se rapportant à la cellulose et à ses dérivés; de matières plastiques; de produits chimiques et pharmaceutiques, purs, simples ou composés; de matières et produits textiles, ainsi que de matières et produits similaires ou connexes.

Elle peut également exercer toute activité d'ingénieur conseil, de bureau d'études, de conception ou réalisation d'appareils ou d'entreprises publiques ou privées - y compris l'organisation - rien excepté ni réservé.

Elle peut plus généralement entreprendre toutes opérations de commerce, d'industrie et de finance, mobilières, immobilières, agricoles et minières, tant en Belgique qu'à l'étranger, se rattachant, soit directement, soit indirectement, auxdits objets.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, de participation ou de toute autre manière dans toutes entreprises dont l'objet se rattache directement ou indirectement à son industrie ou son commerce."

II. Justification

Après la cession en 2004 de ses activités films et en 2005 de ses activités chimiques, la Société a apporté, le 20 décembre 2006, la branche d'activités composée de ses activités pharmaceutiques à UCB Pharma SA, une filiale de la Société détenue à 100%.

Cet apport de branche d'activités a été réalisé dans le but de transformer la Société en une véritable société faîtière de groupe dont les activités principales sont de détenir des participations dans d'autres sociétés du groupe UCB (le "**Groupe UCB**") et de rendre certains services, principalement de nature *corporate*, à d'autres sociétés et entités du Groupe UCB.

Suite aux cessions intervenues et à cet apport, l'objet social actuel ne reflète plus la réalité et il est, dès lors, proposé de le modifier de la façon prévue sous III.

Il convient, cependant, de noter que, dans le contexte de l'apport des activités pharmaceutiques de la Société à UCB Pharma SA, la Société pourrait encore, de façon exceptionnelle, être impliquée dans certaines activités historiques opérationnelles. Dès lors, dans un souci de sécurité juridique, il est également proposé d'inclure une disposition transitoire dans le nouvel objet social permettant à la Société de mener à son terme la mise en œuvre de l'apport de branche d'activités. Il peut raisonnablement être attendu que cette mise en œuvre ait été réalisée au plus tard fin juin 2008, date à laquelle ladite disposition transitoire cessera de plein droit à être effective et sera supprimée des statuts.

III. Nouvel objet social

"L'objet de la société est de détenir et de gérer, directement ou indirectement, des participations dans d'autres sociétés ayant un objet directement ou indirectement lié à la recherche, au développement, à des activités industrielles ou commerciales se focalisant principalement mais non exclusivement sur l'industrie pharmaceutique.

La société peut rendre des services de soutien à des tiers et en particulier, à des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte.

De façon générale, elle peut exercer toutes activités commerciales, industrielles, financières, patrimoniales, immobilières tant en Belgique qu'à l'étranger, liées directement ou indirectement aux activités mentionnés ci-dessus, dont, mais de façon non-limitative, le financement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation, au moyen de prêts, de cautionnements, d'octrois de sûretés ou de toute autre manière.

De façon transitoire, jusqu'au 30 juin 2008, la société peut également continuer à exercer, pour son propre compte ou pour le compte d'une société du groupe UCB, ses activités historiques de recherche, fabrication, achat, vente et transformation de tous produits chimiques et pharmaceutiques composés ainsi que de matières et produits similaires ou connexes, pour compte propre ou pour compte d'une autre société du Groupe UCB."

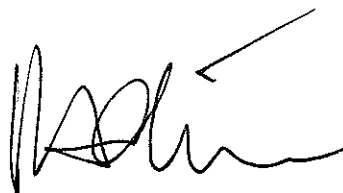
Ce nouvel objet social reflètera adéquatement les nouvelles activités de la Société au sein du Groupe UCB.

Dès lors, nous demandons respectueusement à l'assemblée générale d'approuver la modification de l'objet social de la Société.

Le conseil d'administration

Fait le 22 mars 2007 à Bruxelles.

Pour le Conseil,



Annexes:

1. Etat résumant la situation active et passive de la Société en date du 28 février 2007;
2. Rapport des commissaires sur l'état résumant la situation active et passive de la Société en date du 28 février 2007.

UCB S.A.
BILAN AU 28 FEVRIER 2007 - BELGIAN GAAP

ACTIF		CAPITAUX PROPRES	
EUR'000		EUR'000	
	31.12.2006	31.12.2006	28.02.2007
ACTIFS IMMOBILISES			
I. Frais d'établissement	34.282	544.538	550.084
II. Immobilisations incorporelles	-	1.603.461	1.601.204
III. Immobilisations corporelles	8.387		
IV. Immobilisations financières	6.393.213	54.984	54.984
A. Entreprises liées			
1. Participations			
2. Créances			
B. Autres entreprises avec un lien de participation			
1. Participations	219.769	1.776.125	1.776.125
2. Créances			
C. Autres immobilisations financières			
1. Actions et parts	1.225	1.831.109	1.831.109
2. Créances et cautionnements en numéraire	2		
	6.614.209		
ACTIFS CIRCULANTS			
V. Créances à plus d'un an	-	145.457	145.457
A. Créances commerciales	18.402		
B. Autres créances			
	18.402	4.124.565	4.127.854
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution			
A. Stocks			
1. Approvisionnements			
2. En-cours de fabrication			
3. Produits finis			
4. Marchandises			
5. Immeubles destinés à la vente			
6. Acomptes versés			
B. Commandes en cours d'exécution			
	-	411	411
VII. Créances à un an au plus			
A. Créances commerciales	25.457		
B. Autres créances	183.449	600	600
	208.906	1.538.000	1.538.000
VIII. Placements de trésorerie			
A. Actions propres	65.333		
B. Autres placements	65.333		
	130.666		
IX. Valeurs disponibles	7.529		
X. Comptes de régularisation	13.633		
	6.970.682	1.538.600	1.538.600
		993.217	98.716
		34.525	9.217
		26.915	26.919
		233.372	228.409
		1.288.029	365.262
		19.077	16.187
			107.585
		6.970.682	6.155.897




UCB S.A.

**Rapport du collège des commissaires à
l'assemblée générale des actionnaires en
application de l'article 559 du Code des
Sociétés, dans le cadre d'une proposition
de modification de l'objet social**

27 mars 2007

UCB S.A.

Rapport du collège des commissaires à l'assemblée générale des actionnaires en application de l'article 559 du Code des Sociétés, dans le cadre d'une proposition de modification de l'objet social

1 Mission

UCB S.A., dont le siège social est établi à 1070 Bruxelles, Allée de la Recherche 60, a chargé le collège des commissaires, Madame Emmanuèle Attout et Monsieur Daniel Goossens, Reviseurs d'entreprises, d'établir le rapport prescrit par l'article 559 du Code des Sociétés en cas de proposition de modification de l'objet social.

L'article 559 précité reprend les dispositions suivantes:

"Si la modification aux statuts porte sur l'objet social, une justification détaillée de la modification proposée doit être exposée par le conseil d'administration dans un rapport annoncé dans l'ordre du jour. A ce rapport est joint un état résumant la situation active et passive de la société, arrêté à une date ne remontant pas à plus de trois mois. Les commissaires font rapport distinct sur cet état.

Un exemplaire de ces rapports peut être obtenu conformément à l'article 535."

Ce rapport a été établi conformément aux dispositions légales comme base d'information de l'Assemblée Générale en vue d'une prise de décision relative à la modification de l'objet social.

2 Identification de l'action envisagée

Nous avons pris connaissance (i) de l'intention de la société de procéder le 26 avril 2007 lors d'une Assemblée Générale à une modification de l'objet social et des statuts et (ii) du rapport spécial du Conseil d'administration établi conformément à l'article 559 du Code des Sociétés.

Le Conseil d'Administration a justifié la modification de l'objet social par la cession des ses activités chimiques en 2005 et de l'apport fin 2006 de ses activités pharmaceutiques à une autre société du groupe. Les activités principales de la société seront de détenir des participations dans d'autres sociétés du groupe UCB et de rendre certains services, principalement de nature « corporate » à d'autres sociétés et entités du groupe UCB. De manière temporaire et ce au plus tard jusqu'au 30 juin 2008, la société pourrait encore exercer de manière exceptionnelle ses activités historiques opérationnelles.

En raison de ces changements intervenus dans les activités de la société, le conseil d'administration propose de modifier l'objet social comme suit:

« L'objet de la société est de détenir et de gérer, directement ou indirectement, des participations dans d'autres sociétés ayant un objet directement ou indirectement lié à la recherche, au développement, à des activités industrielles ou commerciales se focalisant principalement mais non exclusivement sur l'industrie pharmaceutique.

La société peut rendre des services de soutien à des tiers et en particulier, à des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte.

De façon générale, elle peut exercer toutes activités commerciales, industrielles, financières, patrimoniales, immobilières tant en Belgique qu'à l'étranger, liées directement ou indirectement aux activités mentionnées ci-dessus, dont, mais de façon non-limitative, le financement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation, au moyen de prêts, de cautionnements, d'octrois de sûretés ou de toute autre manière.

De façon transitoire, jusqu'au 30 juin 2008, la société peut également continuer à exercer, pour son propre compte ou pour le compte d'une société du groupe UCB, ses activités historiques de recherche, fabrication, achat, vente et transformation de tous produits chimiques et pharmaceutiques composés ainsi que de matières et produits similaires ou connexes. »

3 Etat de l'actif et du passif au 28 février 2007

L'état récapitulatif de l'actif et du passif de la société au 28 février 2007 avec un total du bilan de '000' EUR 6.155.898 et des capitaux propres positifs à concurrence de '000' EUR 4.235.439 est annexé à ce rapport.

Cet état découle de la balance des comptes au 28 février 2007 et est établi conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés. Les règles d'évaluation appliquées sont cohérentes avec celles appliquées au 31 décembre 2006.

4 Travaux de révision effectués

Nous avons soumis l'état récapitulatif reprenant la situation active et passive de la société au 28 février 2007, à un examen limité, conformément à la recommandation de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises relative à l'examen limité.

Cette revue consistait principalement en l'analyse, la comparaison et la discussion des informations financières avec la direction de la société.

Un examen limité est réduit en matière d'objectifs et de procédures de contrôles et est moins approfondi qu'un contrôle plénier des comptes annuels selon les normes de contrôles généralement admises.

5 Conclusion

En conclusion, nous déclarons avoir procédé à l'examen limité de la situation intermédiaire active et passive de la société S.A. UCB arrêtée au 28 février 2007, qui fait apparaître un total du bilan de '000' EUR 6.155.898 et des capitaux propres positifs à concurrence de '000' EUR 4.235.439. Notre mission se situait dans le cadre d'une opération de modification de l'objet social. Par conséquent, il a consisté principalement en l'analyse, la comparaison et la discussion des informations financières et a été effectué en conformité avec la recommandation de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises relative à l'examen limité ; il a dès lors été moins étendu qu'une révision qui aurait eu pour but le contrôle plénier des comptes annuels. Cet examen n'a pas révélé d'éléments qui impliqueraient des corrections significatives de la situation intermédiaire.

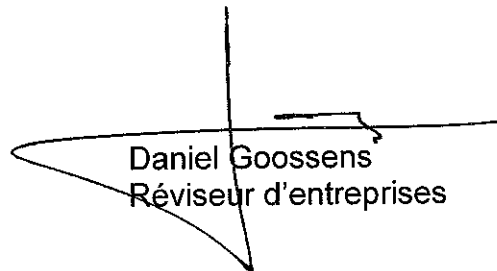
Ce rapport est destiné exclusivement à l'information de l'Assemblée générale des actionnaires dans le cadre des prescriptions de l'article 559 du Code des Sociétés et ne peut être utilisé à d'autres fins.

Bruxelles, le 27 mars 2007

Le Collège de Commissaires



Emmanuèle Attout
Réviseur d'entreprises



Daniel Goossens
Réviseur d'entreprises

Annexe: Etat de l'actif et du passif de la S.A. UCB au 28 février 2007

**ETAT RECAPITULATIF DE LA SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA
S.A. UCB AU 28/02/2007**

<u>ACTIF</u>	<u>'000' EUR</u>
Frais d'établissement	36.127
Immobilisations corporelles	8.351
Immobilisations financières	4.934.062
Créances à plus d'un an	857.730
Créances à un an au plus	254.830
Placements de trésorerie	30.008
Valeurs disponibles	23.519
Comptes de régularisation	11.271

TOTAL ACTIF	<u>6.155.898</u>
<u>PASSIF</u>	<u>'000' EUR</u>
Capital	550.084
Prime d'émission	1.601.204
Réserves	1.831.109
Résultat reporté	145.457
Résultat de l'exercice en cours	<u>107.585</u>
CAPITAUX PROPRES	4.235.439
Provisions et impôts différés	411
Dettes à plus d'un an	
Dettes financières	1.538.600
Dettes à un an au plus	
Dettes financières	98.716
Dettes commerciales	9.217
Dettes fiscales, salariales et sociales	28.919
Autres dettes	228.409
Comptes de régularisation	<u>16.187</u>
AUTRES CAPITAUX	1.920.459

TOTAL PASSIF	<u>6.155.898</u>